



BULLETIN SPÉCIAL À TOUTE LA POPULATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

Dans la foulée des mesures annoncées par l'État et des recommandations de la direction de la Santé publique, la municipalité de Saint-Gédéon annonce la mise en place d'une série de mesures afin de prévenir et de lutter contre la propagation de la maladie coronavirus (COVID-19).

Dans l'application et le respect de ces mesures et de toutes autres recommandations déjà formulées par le gouvernement, la municipalité demande la collaboration à l'ensemble de la population, de ses organismes, comités et partenaires locaux.

1- Fermeture de bâtiments, sites et locaux municipaux

Les lieux suivants sont fermés :

- Gymnase
- Pavillon des loisirs et patinoire
- Pavillon Mistral (camping municipal)
- Grande salle de l'édifice municipal (sous-sol)
- Bibliothèque municipale
- Maison des jeunes
- Cercle de Fermières de Saint-Gédéon
- FADOQ
- AFEAS
- Salon funéraire

La tenue de toute forme de rassemblements et activités en ces lieux, qu'ils aient été planifiés ou non, est proscrite et ce, jusqu'au minimum le 1^{er} avril. À cette date, la situation sera réévaluée et la municipalité prolongera ou non cette mesure en fonction des recommandations de l'État.

2- Services municipaux et accès aux bureaux et personnel de la municipalité

Afin de limiter les risques pour la population et de nos employés, les mesures suivantes sont mises en place :

- Les bureaux de la municipalité demeurent ouverts, sur rendez-vous ou en cas d'urgence seulement. Cette mesure sera effective à compter du mercredi 18 mars. Ces rendez-vous pourront se tenir selon un horaire réduit, du lundi au vendredi, entre 9 h et 11 h et 13 h et 15 h 30, à moins d'exception ou d'urgence.
- Nous encourageons toute personne à communiquer avec le personnel de la municipalité soit par téléphone ou par courriel pour éviter autant que possible de vous rendre à l'édifice

municipal. Vous trouverez les coordonnées de nos différents services sur le site internet de la municipalité : www.st-gedeon.qc.ca/nous-joindre.

- **Toute personne qui désire prendre un rendez-vous ou obtenir de plus amples informations est invitée à communiquer avec la municipalité au 418 345-8001, poste 0, ou par courriel : mairie@ville.st-gedeon.qc.ca.**
- La municipalité demande de plus à toutes personnes ayant des symptômes grippaux et/ou revenant de l'étranger et/ou ayant été en contact avec une personne revenant de l'étranger de ne pas se présenter à l'édifice municipal et de s'isoler volontairement, selon les recommandations du gouvernement.
- Relativement au paiement des taxes municipales ou de toutes autres factures, la population est invitée à procéder au paiement en ligne via la plate-forme offerte par son institution financière ou encore par la poste.

3- Annulation de réunions d'organismes et de comités municipaux

Les réunions d'organismes et de comités dans la salle Jacques-Audet au rez-de-chaussée de l'édifice municipal sont annulées et ce, jusqu'au minimum le 1^{er} avril.

Advenant que la tenue d'une réunion s'avérait nécessaire, les organismes et comités concernés sont invités à procéder à distance, par téléphone, vidéoconférence ou tous autres moyens de communication, limitant ainsi les rassemblements en un même lieu.

Rappel :

Les citoyennes et citoyens qui ont voyagé à l'extérieur ou qui présentent des symptômes grippaux sont priés de respecter les consignes de quarantaine émises par le gouvernement. Nous demandons à la population, mais également à nos entreprises et commerces, de respecter les directives gouvernementales de santé publique.

La municipalité invite enfin la population à s'informer de la situation liée au COVID-19 au Québec, en visitant le [Québec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus). La ligne **Info-Santé 1 877 644-4545** s'impose également comme une précieuse source d'information.

En terminant, nous comprenons que les mesures mises en place par la municipalité retreignent votre quotidien ou vous causent certains inconvénients ou désagréments.

Sachez que l'objectif est avant tout de protéger notre communauté et plus particulièrement notre population vulnérable. Tous les efforts sont mis de l'avant afin de maintenir un niveau de services adéquats, en axant en priorité nos efforts et nos ressources sur les services essentiels.

Soyez de plus assurés que la municipalité reste en contact quotidiennement avec les autorités régionales et provinciales afin d'être au fait des derniers développements et appliquer, si requis, toute autre recommandation ou directive du gouvernement.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration.

Émile Hudon, maire